

qui le mit à deux doigts d'une mort immédiate et le laissa trois ou quatre semaines dans un état de faiblesse extrême. Mandée en toute hâte, sa vieille mère s'établit à son chevet d'où elle sut écarter les impertuns et toute fâcheuse nouvelle du dehors. Mais à sa première sortie, le pauvre garçon dut apprendre que les créanciers avaient refusé tout arrangement, que le fonds de commerce de la société était déjà vendu et que c'était par pure pitié pour le malade, qu'on avait bien voulu attendre qu'il fût mort ou sur pied, pour disposer de ses meubles. Il rentra en pleurant. Sa mère, qui savait tout, lui dit en l'embrassant :

—Viens t'en chez nous, mon Pierre ; il y a encore un morceau de pain pour toi à la maison, quoique ça n'y soit pas aussi beau qu'ici. Tu as été si bon pour nous autres, quand tu avais de l'argent, que ni ton père ni tes frères ne te fermeront la porte au nez.

—Merci, mère ! dit Kirouët avec des sanglots plein la gorge. Dans tous les cas, je ne vous serai pas longtemps à charge !

Il se sentait frappé à mort.

Au mois de novembre suivant, par une matinée pluvieuse, morne, il y avait à Saint-Omer de modestes funérailles. C'était le pauvre Pierre Kirouët que l'on menait en terre. Bien peu de gens, et des moins cassés, ses parents, quelques amis, l'escortèrent jusqu'à la fosse qui se referma sans éclat sur la dépouille de celui qui avait un instant fait sa toute petite part de bruit sur la terre.

Par une coïncidence étrange, le même jour la propriété du père Cantin était vendue par le shérif de Saint-Omer, à la demande de celui qui avait avancé l'argent englouti par la société " Kirouët & Cantin."

Aujourd'hui, Louis Cantin est commis à trois cents pastres par an, et le père, ruiné, demeure chez son gendre qui ne perd aucune occasion de lui reprocher avec aigreur son fol aveuglement à l'égard de son éervelé de fils.

Le frère aîné de Pierre Kirouët, resté pêcheur, a réussi, à force de travail et d'économie, à s'acheter une goëlette avec laquelle il fait la pêche pour son compte. A la place de la maison où s'éleva l'enfance des fils de Thomas Kirouët, s'élève une proprette maison. Une femme jeune et forte, au frais visage, à l'air heureux, y surveille trois ou quatre hambins qui, jufflus comme des potirons et vigoureux comme de jeunes chiens, remplissent la maison de Thomas Kirouët fils, de leur réjouissant vacarme ; tandis que la grand'mère, devenue veuve, est assise, songeuse, triste, au coin du feu. Tout en ayant sa part du bien-être qui a remplacé pour elle la misère d'autrefois,

elle ne peut s'empêcher de penser à son pauvre Pierre, mort d'une fièvre de jouissances nouvelles, à l'enfant de ses entrailles qui, tandis qu'elle chauffe ses membres engourdis par l'âge, au bon feu clair pétillant dans lâtre, dort, lui, son dernier sommeil sous la terre glacée.

Voilà, dans toute sa brutale vérité, l'histoire de Pierre Kirouët, principal associé de l'éphémère maison " Kirouët & Cantin."

En avons-nous assez vu de ces pauvres fils de cultivateurs ou d'artisans, arrivés nus de leur village, affamés de jouir et de paraître, se hausser pour quelques jours au-dessus de la foule, faire un peu de bruit, attirer un moment sur eux l'attention de leurs plus proches voisins, et retomber bientôt, faute de force pour se maintenir, épuisés, perclus au milieu de la multitude qui se referme sur eux en les broyant sous ses pieds !

JOSEPH MARNETTE.

CHRONIQUE

DES REVENANTS

—Vous croyez aux revenants, vous ?

—Certainement, j'y crois !

—Ah ! la bonne farce !

—Comment la bonne farce ! Mon ami, il ne faut jamais plaisanter avec les morts.

—Aussi n'est-ce pas moi qui plaisante, mais bien vous qui voulez leur faire quitter le sépulcre pour venir sur la terre danser en rond, tapager, hurler, faire des niches tout comme des écoliers espiègles et badins. Je le répète, c'est vous qui plaisantez !

—Mais non, mais non, et tenez, la preuve, c'est que l'oncle de la grand'mère au parrain de ma sœur en a vu, et puis la cousine germaine de ce parrain-là en a entendu la nuit dans son grenier, pendant le mois des morts, et plusieurs centaines de personnes sont dans le même cas !

—D'abord, voilà un argument fort respectable, vu son âge ; l'oncle de la grand'mère au parrain de votre sœur, cela sent au moins un siècle. Mais comme